

Cayenne, le 12 mai 2015

Le Délégué académique au numérique

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les référents numériques

Objet : Appel à projet pédagogique numérique

Elément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire.

La loi stipule en effet que « la formation des jeunes doit s'opérer dans la société contemporaine de l'information et de la communication ». Elle énonce également l'obligation de mener une éducation aux médias et à l'information.

Le projet académique 2014-2017 a pour ambition de renforcer la maîtrise de la langue française et d'encourager l'innovation pédagogique.

Dans cette continuité, la feuille de route du numérique académique a pour priorité de développer et d'accompagner l'utilisation d'outils, de services et de ressources numériques favorisant l'apprentissage de la langue française.

Le numérique constitue un mode d'accès privilégié au savoir et modifie l'acte pédagogique dans le quotidien de la classe. Il convient donc de favoriser la capacité d'accès aux outils, services et ressources numériques à destination de la communauté éducative pour œuvrer à une meilleure réussite de tous les élèves de la Guyane. Depuis quelques années la DANE cherche à soutenir des projets pédagogiques numériques en subventionnant l'achat de matériels numériques permettant des usages innovants.

Cette année, en partenariat avec le réseau CANOPE, nous œuvrons pour promouvoir le développement de la webradio à l'école.

Cet outil prend tout son sens dans le domaine « des langages pour penser et communiquer ». Le travail autour de l'écrit, de l'oral, de la compréhension du monde contemporain, de la créativité, place l'élève au cœur de l'apprentissage.

Passant du statut de récepteur averti au statut de producteur responsable, la webradio et de manière générale, l'éducation aux médias et à l'information, permet aux élèves d'apprendre à s'exprimer librement (dans le cadre des libertés d'expression et de publication en ligne), en vue de devenir de véritables citoyens éclairés (tel que défini le nouveau socle commun de connaissance, de compétence et de culture).

Rectorat

Délégation académique au
numérique éducatif

Affaire suivie par :
Sébastien GOULEAU (DAN)

Sebastien.gouleau@ac-guyane.fr

Téléphone
05 94 27 20 31
Fax
05 94 27 21 52

B.P. 6011
97306 CAYENNE
Cedex

Réf. : 14-15 / 1941 / S.G.

C'est en ce sens que nous prévoyons d'accompagner les équipes pédagogiques qui souhaiteraient s'inscrire dans cette démarche.

Ce courrier est accompagné d'une fiche de candidature pour l'aide au financement d'un « kit webradio » dont le contenu sera directement visé par la DANE.

Pour les collèges, le matériel financé par le rectorat devra être mis à disposition des élèves de l'établissement mais également à disposition des élèves rattachés aux écoles du réseau (modalités à définir entre établissements et écoles du réseau).

Cette fiche de candidature est à retourner à la DANE avant le **29 mai 2015**, Une commission rectorale se tiendra mi-juin 2015 pour examiner les différents projets.

Compte tenu de la multiplicité des demandes et de la contrainte budgétaire, ne seront retenus que les projets centrés sur la plus-value pédagogique apportée par la mise en place de la webradio à l'école.

Pour chaque projet financé, il est demandé un compte-rendu détaillé de l'action menée à envoyer dès que possible au Délégué Académique au Numérique : dane@ac-guyane.fr.

Je vous remercie, par avance, de diffuser le plus largement possible cette fiche projet auprès de vos équipes pédagogiques.

Le Délégué Académique au Numérique

Sébastien GOULEAU

